

combat socialiste

dossier :
LA CHASSE



ISSN 0399 - 7901

MARS 1979

N° 876

vivre au pays

**SOCIETE NUCLEAIRE
SOCIETE POLICIERE**



Nantes
Brissonneau
veut vivre

Cantonaes
Nos
candidats

Courrier v.a.p.

La formule commence à être au point en ce qui concerne la présentation. Mais j'ai trouvé que les pages économiques et sociales manquaient un peu de densité. C'est le sujet le plus important actuellement et il ne suffit pas qu'il soit en bonne place dans le journal : il faut aussi le traiter à fond.

L.D., Pont-l'Abbé.

J'ai lu ce numéro de A jusqu'à Z. C'est dire qu'il m'a intéressé. Toutefois, en tant que Briochin, j'aurais aimé plus de détails sur l'école à aire ouverte de Saint-Brieuc. C'était un peu décevant de trouver dans ce dossier les plans... d'une école semblable située en Angleterre.

M.R., Saint-Brieuc.

Beaucoup de critiques sur le premier numéro. Je regrette l'ancienne formule. Pas assez d'articles sur les problèmes locaux. On jugera sur les prochains numéros.

H.L., Plérin.

J'ai trouvé ce numéro beaucoup mieux que le premier : des photos, la couleur mieux imprimée, des rubriques bien présentées... enfin, quasi impeccable. Malheureusement, mon exemplaire était mal paginé, et j'ai dû remettre les pages dans le bon ordre pour le lire. Au fait, ne pourriez-vous pas agraffer les pages (dans un ordre correct, bien sûr) ?

R.M., Douarnenez.

J'aimerais connaître davantage la vie, les problèmes des travailleurs bretons, les luttes ouvrières. Un progrès cependant à ce sujet dans votre dernier numéro. « M. Mauroy a obtenu dans son entretien avec Giscard des créations d'emplois dans le Nord-Pas-de-Calais », écrivez-vous, comme vous y allez camarades ! M. Mauroy, président (PS) du conseil régional n'a rien obtenu du tout : 140 000 chômeurs dans le Nord-Pas-de-Calais, 21 000 emplois industriels supprimés en 1977... 6 800 emplois créés pour compenser cela c'est peu et si les gens du Nord obtiennent ces 6 800 emplois ils le devront à leur lutte et non pas à Mauroy...

A.L., Calais.

Par ailleurs nous avons reçu des lettres très longues pour être simplement citées dans la rubrique Courrier, l'une d'elles en réponse à un article du numéro de janvier est publiée dans ce numéro, en rubrique Agriculture.

De son côté, le syndicat de la psychiatrie nous communique des informations concernant le licenciement de huit employés du service d'enfants par le directeur de l'hôpital psychiatrique de Dinan, membre du P.S.

L'O.P. 20 Objection collective, nous envoie également un important dossier.

Le CERIB (Groupe d'études et de recherche des influences réciproques entre la Bretagne Orientale et la Bretagne Occidentale), nous adresse quelques réflexions, suite à un article sur la Corse, au sujet du parler Gallo.

Nous en reparlerons.

Le Combat Socialiste — Vivre au pays

Mensuel du PSU-Bretagne
Comité de rédaction Administration

Ch. Esmengeault - Th. Guidet - 3, rue Quinquaine - 22000 St-Brieuc.
Denis Boëll - Jacques Galaup (responsable) - Alain Le Disloquer - André Moisan - Marc Petit - Jean Sach - Paul Tréguer - Erwan Ar Falz.
(96) 33.39.44.
Abonnements : un an 30 F
soutien : à partir de 35 F
CCP Le Combat Socialiste 2238-02 Rennes.



UN MAIRE SANS PROBLÈME.

Le maire du Faouët, Postollec, va devenir célèbre pour ses bons mots... probablement sans le vouloir. Déjà, en 1976, il avait parodié *Les fourberies de Scapin* (qu'allait-il faire dans cette galère ?) à propos d'une élève du CES victime d'une « bavure » policière dans la capitale : « Qu'est-ce qu'elle est allée foutre celle-là, à Paris ? ».

Mais en décembre dernier, il s'est surpassé. Parlant des centrales nucléaires, il a dit : « il faudra bien y passer un jour, comme pour les supermarchés ». (Il se refusait à soutenir son collègue de Plogoff).

Postollec est du P.S. Tendance Mitterrand, Mauroy, Rocard, ou autre, nous ne savons pas, mais nous croyons pouvoir le classer parmi les notables « archéo », assez sûrs d'eux-mêmes pour ne pas avoir besoin d'imagination.

UN PAPE IDEAL.

On a pu lire dans la revue *Bleun Brug-Feiz ha Breiz* (celle des catholiques conservateurs) : *On a trouvé Jean-Paul 1^{er} dans son lit, un livre à la main. Ce qui me réjouit, c'est que ce n'était pas un rapport sur la faim dans le monde, ni un état des finances du Vatican... Non, c'était l'Imitation de Jésus-Christ.*

Pour l'auteur de l'article, réduire le problème de la misère des hommes au rang de questions administratives, oublier la terre pour ne penser qu'au ciel, c'est être un vrai Pape.

En somme, au bout de 33 jours, ayant relu l'Imitation de Jésus-Christ, il n'avait plus rien à faire parmi nous !

APRES LE PAPE, LES PATRONS...

Réunis à Puebla (Mexique) les évêques d'Amérique Latine ont reçu du Pape des conseils qui n'étaient pas tellement progressistes... Mais ce n'est rien à côté des manifestations organisées par le patronat local. Ce dernier les soupçonne tout simplement d'être corrompus par le marxisme. Pendant la conférence, on a vu une banderole proclamer : « nous préférons les dictatures de Pinochet et de Videla à celle de Cuba ».

Ce doit être meilleur pour le business, en effet !

LES CENSEURS DE CARHAIX

L'époque des procès contre des œuvres littéraires accusées d'immoralité semblait révolue. Il y a plus de cent ans que *Les fleurs du mal* étaient passées à la casserole et que *Madame Bovary* y avait échappé de justesse.

Mais, à Carhaix, le « Centre missionnaire évangélique » a repris le bon combat contre la *Maison pour tous* de la ville et son ciné-club.

Motif d'inculpation : trois films, de Borowzyck, Robbe-Grillet et Robert Cordier, pas forcément des chefs-d'œuvre, mais certainement pas de la pornographie à bon marché (que ne programmerait aucun ciné-club !).

La Dignité de la femme, ou celle de l'amour ne sont pas seuls en cause. Il y a aussi le feu purificateur de l'inquisition, même si, pour l'instant, il ne vise que la pellicule.

L'EPINEUX.

adressez votre correspondance...

et vos abonnements

1 an : à partir de 30 F à

Combat Socialiste 3 rue Quinquaine

BP 329 22006 ST-BRIEUC - CCP 2238-02 Rennes

LE PROBLÈME DE L'ÉNERGIE et la Bretagne



Nos lecteurs connaissent nos orientations antinucléaires, qui ne datent pas d'aujourd'hui. Nous ne serons donc pas accusés, en allant interviewer la Direction régionale de l'E.D.F. de faire de la publicité pour cette société. En lui donnant la parole, pour la première fois dans nos colonnes de ce journal, nous

avons précisé que nous publions intégralement les réponses... et les silences. Le refus de répondre à la dernière question sur le projet ALTER nous paraît un aveu. La direction de l'E.D.F. a pourtant commandé aux auteurs du projet plusieurs dizaines d'exemplaires...

Vivre au pays : on dit que la Bretagne est déficitaire en énergie ; qu'en est-il exactement si on compte la Loire-Atlantique ?

ELECTRICITE DE FRANCE ne peut parler en connaissance de cause que de la situation énergétique relative à l'électricité.

Il faut rappeler que l'énergie électrique ne se stocke pas. Il importe donc que la capacité de production soit équivalente à la puissance maximum appelée.

Il faut noter d'autre part qu'en exploitation courante une unité de production sur quatre est à l'arrêt pour entretien. Pendant ce laps de temps, l'énergie doit donc être produite ailleurs, sinon c'est le délestage.

L'Ouest est loin de produire l'électricité qui lui est nécessaire. Pour les pays de la Loire et la Bretagne en 1977, pour une puissance disponible de 2 300 MW, la puissance appelée a été de 2 850 MW ; le taux de couverture était de 80 % mais il tombera à 40 % en 1985 (en effet, malgré les incitations au non-gaspillage et malgré la sous-industrialisation, le taux de croissance est supérieur à 8 % l'an) pour regagner 58 % en 1990 si la centrale du Pellerin fonctionne et 75 % à cette même date avec les centrales du Pellerin et de Plogoff.

V.A.P. : Combien d'électricité dépensez-vous pour la construction d'une centrale ?

« Une centrale nucléaire, en six mois de fonctionnement à pleine charge, permet de récupérer les investissements énergétiques qu'a demandé sa réalisation. »

Il faut préciser que cette consommation anticipée d'énergie est relativement faible sur le lieu de construction de la centrale, l'énergie ayant été nécessaire pour préparer les éléments constitutifs.

Cette situation n'est pas particulière à l'énergie nucléaire : construction de plateformes pour la recherche du pétrole en mer, pétroliers jusqu'à 550 000 t, raffineries, terminaux méthaniers, etc.

Puissance nécessaire sur place à la construction d'une centrale : 4 à 5 pour mille de la puissance appelée en Bretagne.

V.A.P. : En cas de panne généralisée comme celle de décembre, quelles seraient les conséquences sur le fonctionnement d'une centrale nucléaire ?

En cas de panne généralisée, normalement, les centrales se mettent en ilotage et sont prêtes à reprendre l'alimentation du réseau lorsque les conditions du réseau le permettent. Les centrales peuvent s'arrêter sans inconvénient. La

remise en service de certaines centrales électro-nucléaires peut nécessiter un délai plus ou moins long dû à l'effet xénon.

V.A.P. : Quels sont les plans d'E.D.F. en ce qui concerne les énergies nouvelles ?

ENERGIE EOLIENNE

Il faut rappeler qu'ELECTRICITE DE FRANCE a procédé à des études et à des réalisations concernant l'énergie éolienne de 1947 à 1966. Le but de ces études a été de connaître le vent dans la tranche de 0 à 100 mètres au-dessus du sol à l'aide d'anémomètres intégrateurs. Des cartes ont été établies indiquant l'énergie récupérable par m² de surface balayée par l'aérogénérateur. Par exemple, sur les côtes nord-ouest de Bretagne, on peut disposer en certains rares endroits de 5000 kWh/m². Hélas ! pratiquement, ce chiffre est à diviser par 2 ou 3.

La façade atlantique de l'Europe est bien pourvue en énergie éolienne moyenne annuelle, mais cette énergie est distribuée aléatoirement. Il existe toutefois de bons modèles mathématiques de cette distribution. Le choix des sites éoliens est délicat. Deux difficultés : l'irrégularité de la fourniture de l'énergie et la tenue mécanique des aérogénérateurs. Ces difficultés sont résolues pour les petites machines (moins de 10 kW). Elles sont donc à la portée du particulier.

De 1948 à 1966, ELECTRICITE DE FRANCE a expérimenté trois machines de grandes puissances :

- 800 kW à Nogent-le-Roi ;
- 132 et 100 kW à Saint-Rémy-des-Landes.

Les enseignements des expériences d'ELECTRICITE DE FRANCE et de celles de l'étranger peuvent se résumer comme suit :

- les petites machines (1 à 10 kW), techniquement au point, sont intéressantes localement quand il n'existe pas de réseau électrique interconnecté. Il n'est pas douteux qu'il y a un marché de ces éoliennes, malgré leur prix unitaire élevé, dans les pays non industrialisés en bordure de mer ou en zone tempérée, ou pour des utilisateurs très particuliers comme les phares isolés en mer, le pompage de l'eau pour usage agricole, mise en réserve d'eau chaude, etc.

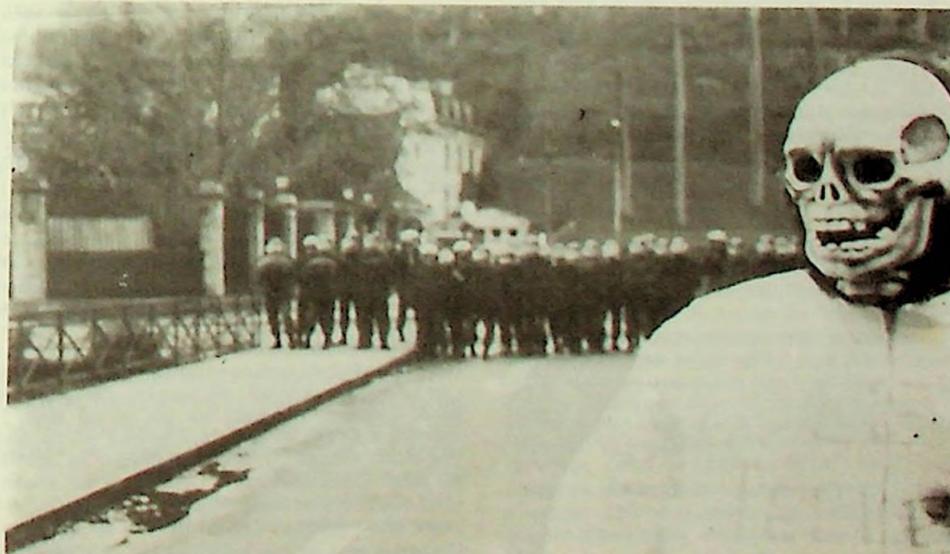
- actuellement le développement des machines moyennes, de puissance de l'ordre de quelques dizaines à la centaine de kW, est envisageable pour alimenter certaines communautés isolées (îles, exploitations forestières, etc.) en complément avec les autres formes d'énergie. Ainsi une éolienne de 100 kW est en cours d'installation à l'île d'Ouessant.

ENERGIE SOLAIRE

ELECTRICITE DE FRANCE s'intéresse à plusieurs recherches concernant l'énergie solaire, mais pas en Bretagne.

V.A.P. : Que pensez-vous du projet Alter ?

(Nous n'avons pas obtenu de réponse à cette question).



BRISSONNEAU VEUT VIVRE

Après quelques semaines de conflit, les travailleurs de Brissonneau ont repris le travail. Ils n'ont pas réussi à faire céder la lointaine direction de Jeumont-Schneider (groupe Empain) sur le projet de licenciement. Mais la direction a dû faire d'importants reculs puisque les 282 licenciements prévus au départ ont été ramenés à 224 puis 135 sous la pression de la lutte des travailleurs. De plus les travailleurs de Brissonneau ne sont pas rentrés écrasés, loin de là, comme le prouvent les dernières actions qu'ils ont menées à Nantes, soit seuls, soit avec les autres travailleurs de la métallurgie. A l'heure actuelle, le combat se mène pour que les licenciements soient transformés en prêts de travailleurs aux entreprises ayant un cahier des charges bien fourni (A.C.B., S.N.I.A., SERCEL).

Mais le conflit de Brissonneau est significatif à plusieurs titres :

— parce qu'il est la première lutte dure sur l'emploi ces dernières années en Loire-Atlantique ;

— parce qu'il a marqué incontestablement le réveil de la combativité ouvrière et qu'il a été à l'origine du succès des manifestations syndicales du 8 et 9 février ;

— parce qu'il articule deux grands fronts de lutte en Loire-Atlantique : emploi et nucléaire, en montrant comment la restructuration du groupe Empain et sa priorité au nucléaire conduit à la suppression d'emplois



— parce qu'en dernière analyse il montre que seule une lutte d'ensemble de la métallurgie peut faire reculer les projets du patronat.

La section pays nantais du PSU-Bretagne a apporté son soutien financier et politique aux travailleurs de Brissonneau. Elle a été reçue intersyndicalement (CGT, CFDT) par des délégués qui ont accepté de répondre à nos questions pour « Vivre au Pays ».

V.A.P. : Tout d'abord, pouvez-vous rappeler comment le conflit a démarré ?

— Depuis un an nous étions à 32 heures. En septembre la direction a annoncé 282 licenciements. Un premier temps de la lutte a été marqué par les débrayages et des actions ponctuelles (DATAR, Chambre de commerce, Commission paritaire de l'emploi). Le délai que nous nous étions fixés était la réponse de l'inspection du travail le 19 janvier. Le 15 janvier à l'appel des syndicats, la grève générale reconductible est décidée à 70 %.

V.A.P. : Quels étaient les justificatifs de la direction par rapport au projet de licenciements ?

— Le premier argument était un ajustement en fonction du cahier des charges de l'entreprise. Ensuite la pression des travailleurs et une commande de 34 grues ont ramené les licenciements à 224. Puis quand il a été prouvé par les syndicats que le cahier des charges permettrait de maintenir l'effectif à 32 heures, l'argument de la direction a changé. Elle explique que c'est la situation financière de l'entreprise, qui oblige à licencier. Jeumont-Schneider n'acceptant de soutenir Brissonneau qu'à condition que les licenciements s'opèrent.

V.A.P. : Quelle analyse faites-vous, vous militants-ouvriers de ces licenciements ?

— Nous faisons partie d'un processus de restructuration : il y a des secteurs sacrifiés, chaudronnerie, navale, machine-outils, et d'un autre côté d'autres choix sont privilégiés comme le nucléaire. Nous nous trouvons pris dans les choix internationaux, nous sommes dans une branche sacrifiée. Car dans le choix des licenciés, on s'aperçoit que des secteurs professionnels entiers sont démantelés, par exemple les bureaux d'études ce qui est extrêmement inquiétant pour l'avenir de l'entre-

prise. Ce sont les secteurs d'avenir qui sont les plus touchés (par exemple les réparations, les bureaux d'études), derrière les licenciements nous voyons à terme la disparition de l'entreprise, de plus la direction nantaise se sert des difficultés pour faire une épuration de l'entreprise qui va lui servir à l'avenir. Les militants syndicaux sont durement touchés dans la liste des licenciés.

V.A.P. : Des possibilités de reconversion existent, vous les avez étudiées ?

— Oui, une commission industrie s'est mise en place au niveau syndical pour montrer que l'entreprise peut vivre et se développer. Les conclusions avancées présentent trois axes possibles et complémentaires. D'abord continuer la vocation « Marine » où Brissonneau a une expérience importante (treuils de remorquage offshore, grues de gros tonnage, développement de l'hydrolique). Ensuite accentuer l'effort de diversification timidement commencé de façon à développer le matériel de manutention terrestre. Enfin créer de nouvelles activités. Ce qui est possible (reconversion partielle), puisque les outils de travail ne sont pas spécialisés, et les travailleurs ont une bonne qualification professionnelle. Mais pour tout cela il est nécessaire de poursuivre et d'intensifier les études et recherches qui sont aujourd'hui réduites au strict minimum. Mais cela se heurte au choix du groupe Empain qui consacre les investissements au secteur nucléaire avant tout.

V.A.P. : Justement, en même temps que se mène une lutte dure contre la centrale du Pellerin, vous faites partie d'un groupe qui se restructure en investissant dans le nucléaire, qu'en pensez-vous ?

— Au niveau de la boîte, le chantage à l'emploi par le nucléaire a été refusé et expliqué. La direction avait même proposé de reconverter certains travailleurs chez Thermo-

tome ou Framatome, pour qu'ils se forment un peu, et qu'ils puissent plus tard revenir travailler au pays quand la centrale du Pellerin sera en construction ! Nous ne demandons pas à faire du nucléaire, mais à conserver les activités ou en trouver de nouvelles dans le sens de ce qui existe comme potentiel technique et humain chez Brissonneau. Pendant l'occupation le comité de défense du Pellerin est d'ailleurs venu présenter un montage et animer un débat.

V.A.P. : Il semble que la lutte de Brissonneau ait marqué un réveil dans la combativité ouvrière en Loire-Atlantique ?

Oui, par exemple la manifestation du 6 février au Neptune devant le conseil régional, avec les affrontements contre les flies a incité au succès de la manifestation du 8 février. La métallurgie nantaise s'est reconnue dans le conflit de Brissonneau et c'est sa détermination qui a permis l'évacuation de l'usine que les CRS avaient investie. Et puis comme nous le disons dans un de nos tracts, la colère monte, et il n'y avait pas d'expression possible et le fait que Brissonneau soit en bagarre sur l'emploi a servi de détonateur. La pression se fait sur les patrons de la région nantaise maintenant pour qu'ils acceptent le prêt de travailleurs de Brissonneau aux boîtes où il y a du travail (S.N.I.A., SERCEL, ABC, Creuzot-Loire). Dans notre esprit ces prêts annuleraient les licenciements puisque la direction explique qu'il s'agit de difficultés passagères. La mobilisation est maintenant l'affaire de tous les travailleurs de la métallurgie.

Le tableau ci-dessous montre comment le groupe Empain-Schneider sacrifie délibérément certains secteurs au profit du secteur nucléaire infiniment plus rentable dans l'immédiat. Mais il montre aussi que ce secteur crée beaucoup moins d'emplois que les secteurs traditionnels sacrifiés.



Triste record à Redon

Celui du chômage qui frappe 1755 personnes, soit 13 % de la population salariée. Pour manifester leur volonté de « vivre et travailler au pays », le mardi 20, les Redonnais ont fait de leur ville « une ville morte », à l'appel de la CGT, de la CFDT, de la FEN et de FO, avec l'appui des partis de gauche, des groupements agricoles, des mouvements culturels, des parents d'élèves, des enseignants du public et du privé, des commerçants. A partir de 10 heures, plus un seul magasin ouvert, plus un seul passant dans les rues. Sur les principales routes, des barrages bloquaient l'accès de la ville tandis que chaque train était arrêté une demi-heure, le temps de distribuer un tract aux voyageurs. A 15 heures, la ville est brusquement sortie de sa léthargie. Plus de 3000 personnes ont longuement sillonné la ville conspuant copieusement les gendarmes mobiles et le député UDF Madelin, décidément de plus en plus impopulaire.

Un écriteau sur la grille d'entrée

C'est la seule explication à laquelle on eut droit les 73 employés de la Manufacture de vêtements finistérienne (M.U.F.) de Quimperlé, qui ont trouvé porte close en arrivant au travail le matin du 5 février. « Rentrez chez vous, l'usine est fermée ! ». Retenu neuf heures par les travailleuses, le directeur n'en dira guère plus. Il faudra attendre les jours suivants pour que le dépôt de bilan puis les 73 licenciements soient annoncés officiellement. Depuis le premier soir, l'usine est occupée jour et nuit. Un premier point positif : les ouvrières viennent enfin de toucher leur paie de janvier et, pour certaines, de décembre.

La SPLI ? C'est pas fini

Le 14 mars prochain, cinq personnes (dont quatre délégués CGT) de l'ex-Spli passeront en procès au Palais de justice de Rennes à 14 heures. Ce n'est pas la première fois ! Rappelons les différentes phases :

- en juillet : procès pour évacuer l'usine ;
- le 17 août les flics délogent les ouvrières, réoccupation quatre heures après !
- le 18 août : assignation pour cinq délégués et obligation de payer 150 francs d'amendes par jour d'occupation et par délégué ;
- le 7 novembre : nouvelle assignation pour obliger les délégués à payer.

L'ex-section CGT de l'ex-Spli fait appel aux jugements et le 14 mars ce sont donc deux appels qui seront jugés ainsi que l'appel du syndicat et du patron qui demande des dédommagements.

Le pire dans toute cette histoire, c'est que depuis le début du procès l'UD-CGT n'a jamais payé aucun frais de justice. Ceux-ci sont à la charge de la section Spli et ainsi que les « dédommagements » de 2,6 millions (Somme qui sera réclamée au procès) qui devront être payés par quatre personnes chômeuses actuellement. Et pourtant ce procès est une attaque au droit syndical ; de plus si les gens n'ont plus la certitude d'être soutenus financièrement dans de tels procès, ils n'oseront plus se présenter comme délégués (à moins d'accepter que son lit et son armoire soient « empruntés » un beau matin par l'huissier de service... !). Néanmoins une trentaine de personnes continuent à travailler ensemble : un montage audio-visuel circule actuellement à Rennes et bientôt à Nantes, Brest et Angers...

— un livre sortira d'ici six mois (on cherche un éditeur) ;

— mise en place de stages ouverts aux licenciés économiques.

Pour finir, il faut dire que sur 1 500 personnes licenciées le 12 juin 1978, il en reste 1 000 au chômage.

C'est le bout du tunnel qu'on vous dit !



Un pétrolier pris en otage

A Brest où les ouvriers des A.F.O. (Ateliers français de l'Ouest) ont décidé le 21 de bloquer un bateau de 219 000 tonnes en cale sèche, le British Pird. La CGT espère ainsi voir satisfaites les revendications salariales déposées depuis le mois de décembre. En attendant une réponse de la direction, les ouvriers jouent au football au fond de la cale sèche...

15 000 manifestants dans les rues de Nantes

6 000 à Saint-Nazaire, 1 000 à Châteaubriant : la journée interprofessionnelle de lutte pour l'emploi en Loire-Atlantique organisée le 8 février a été un incontestable succès. A Nantes, les grilles de la préfecture sont énergiquement secouées par les ouvriers. Tirs de grenades lacrymogènes, charges de CRS : les affrontements dureront plusieurs heures dans divers quartiers de la ville. En Lorraine, la CGT avait dénoncé les « agitateurs professionnels ». En Loire-Atlantique, les syndicats reconnaissent l'évidence : « Ce ne sont pas des voyous, ce sont des travailleurs qui en ont ras-le-bol ».

Bretons complètement cons ! Marchez



Marchais pour le nucléaire : Voilà au moins qui est clair

pour tous les Bretons depuis son Tro-Breizh de février. Et après tout, il a droit d'être « pour » et de le dire.

Mais il ne se contente pas de le dire et encore moins de l'expliquer. D'ailleurs il n'explique pas. Il ne propose pas non plus : il impose : « La Bretagne ne peut échapper au nucléaire ». Et boum !

Il n'est pas venu chez nous pour écouter ce que pensent les Bretons, mais pour leur faire savoir ce qu'ils doivent penser, y compris d'eux-mêmes. Et il nous en apprend des choses ! « Les Bretons n'ont pas que des qualités ». Vraiment génial ! Aucun Breton n'avait encore pensé à cela ! On en est tous « traumatisés ». Mais le génie pousse plus au fond l'analyse et le jugement : « Les Bretons intelligents savent désormais où est la vérité ». Supergénial ! Du vrai Supermarchais ! Et il nous gêne ! Il y a quand même des Bretons intelligents, environ 10,87 %. Hélas ! nous ne sommes pas de ceux là !. A vrai dire, depuis fin février, nous avons encore moins envie qu'avant d'en être, de ceux là ! Curieux, tout de même, ces Bretons qui refusent d'être brevetés intelligents ! Certains oseraient même suggérer à Marchais de reviser un peu *sa Vérité* sur ce point-ci : oui ! quoi qu'on ait pu raconter sur leur âme mystique, il y a de plus en plus de Bretons à croire de moins en moins à la *Vérité* révélée, incarnée ou infuse en politique. C'est heureux : voilà au moins qui ne saurait passer pour une marque supplémentaire de leur intelligence, même aux yeux de marxistes conséquents.

En mai prochain, se tiendra le 23^e congrès du PCF : peut-être des camarades communistes Bretons, penseront-ils qu'un retour sur le Tro-Breizh de leur secrétaire général pourrait être un point d'appui solide pour lancer le débat sur quelques questions politiques importantes du genre de celles-ci : le Parti peut-il et doit-il prétendre être le dépositaire de la *Vérité* ? L'impérialisme de la pensée ne risque-t-il pas d'être la première manifestation de l'impérialisme tout court ? Comment un élu communiste du Finistère, après avoir voté au Conseil général contre la centrale à Plogoff peut-il affirmer, après le Tro-Breizh, qu'« il n'y a aucune divergence entre le Comité central du PCF et les instances départementales sur le nucléaire ? ». Le centralisme démocratique ne tend-il pas dans les faits à être avant tout centraliste ? Sous un régime communiste, devrait-on continuer à mépriser, voir à réprimer les aspirations anticentralistes du peuple breton, par exemple ?

Le projet de rapport pour le 23^e congrès met en avant, comme un des thèmes essentiels, l'autogestion : nous ne nous plaindrons pas que le PCF cesse aujourd'hui de parler de l'autogestion avec dérision. Mais que va donc bien pouvoir en dire Marchais, après avoir offert aux Bretons l'image parfaite de ce que n'est pas l'autogestion ? Va-t-il donc découvrir ce que nous croyons être une *Vérité* importante, que le nucléaire est fondamentalement autogestionnaire ?

Signé : une bande de Bretons affligés qui n'arrivent même plus à penser qu'ils sont complètement cons. Tris an trou e Breizh, aotrou Marchais !

Barzhaz Breizh : Ur Skerijenn Nevez



bevañ e breizh

Anazet eo ganeoc'h, evel just ar **Barzhaz Breizh**, « chants populaires de la Bretagne, recueillis, traduits et annotés par le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut ». Graet e vez e brezhoneg Kervarker ouzh an den-se. Al levr a oa moulet da gentañ e 1839. Al lodenn vrasañ eus ar C'hanaouennoù o vezañ bet dastumet etre 1834 ha 1838.

D'ar poent-se an dud, an dud desket, a oa dedennet gant ar pobloù kozh, gant ar pobloù bihan. Edo ar Romanielezh o ren. Barzhaz Breizh Kervarker a oa kavet brav-kenañ gant pennoù bras al lennegezh.

Met, pretik da c'houde, e savas trouz. Lod o lavar n'oa el levr-se nemet traoù ijinet gant Kervarker, pe traoù savet gant ur beleg bennak ha moulet dindan anv an denjentil. Pe traoù dastumet, evit gwir, gant Kervarker met en un doare all : kanaouennoù nevez awalc'h bet distummet, adstummet gant an den gouiziek evit koshaat anezho. Pe, zoken, Kervarker n'ouie ket brezhoneg.

AR FAL'HUN

A-benn ar fin eo bet adkavet ur c'haier — 308 pajenn — ennañ, skrivet dre zorn Kervarker e-unan. Ur bern kanaouennoù dastumet gantañ. Studiet eo bet ar c'haier-se gant Donation Laurent, eus Skol Veur Brest.

Ur studiadenn nevez a zo bet graet diwar-benn « Ar Fal'eun » (Ar Fal'eon e levr Kervarker). Peb hini hag a vo intereset a gavo ar studiadenn-se el levr 77, T CV eus Bulletin de la *Société Archéologique du Finistère* pp. 331-349. Rak n'omp ket evit reiñ da heul ar bern displegadurioù kavet D. Laurent. Memes tra, traoù zo hag a zo mat da gout evit lennerien hor c'helaouenn.

Ar Fal'eun a zo ur ganaouenn galet a-eneb pennoù bras, pe kentoc'h a-eneb o vevelien, paotred an tailhoù. Lakaet eo gant Kervarker evel un darvoud eus an XI^{vet} kantved. Jafrez ar C'hentañ, Dug a Vreizh a oa o tont endro eus Roma. Ur fal'eun dezhañ en doa taget nr yar, yar ur vaouez paour. Ar plac'h-se, kounaret, a daolas ur maen : lazhet ar fal'eun, hag an dug da heul :

« Taget ar iar gand ar fal'eun,
Gant ar gouerez lazet ar c'hon. »

Ha da c'houde ur bern trouz : savet ar pañzanted a-eneb ar re vras.

Evit D. Laurent n'eo ket ar ganaouenn-se ken kozh hag an XI^{vet} kantved. Savet eo bet, kentoc'h, hervezañ e dibenn ar XV^{vet} kantved. Yann a Rohan, denjentil uhel a oa savet a-eneb Dugez Anna. Aet e oa a-du gant ar Fransizien. Hag evito en doa savet tailhoù, da skouer e 1488, c'houec'h lur ha c'houec'h gwenneg etre miz Mae ha miz Here, evit peb oaled. (Un tamm mat a vonneiz... Un doare « collaborateur » !). Etre Karaez hag an Uhelgoat e savas trouz, al labourien-douar-se o vezañ renet gant tri breudeur eus Plouie.

UN DISPAC'H POBLEK

Mankout a ra war notennoù Kervarker an derou eus ar ganaouenn. Hag evel-se, istor ar fal'eun ne vez ket kavet er c'haier. Memes tra, e vank ar fin, pa vez devez da vat paotred an tailhoù.

Kavet e vez en dornskrid al lodenn kreiz. Al labourerien-douar o klemm :

« Mont a ra ma zavez de goll,
Da goll a ran enn holl d'an holl,
Ken a vo ar bloa achuet
vo ret d'in mont da glask ma boed. »

Hag ar re-se o vont da chaseal paotred an tailhoù.

Hag ivez klemmoù kalet ar vaouez o komz eus he bugale :

« neket evit mont da glask boed,
emeuz ma bugale ganet :
neket evit doughen keuneut,
na doughen ar zam keneubeut.

neket evit doughen ar zam
emant bet ganet gan ho mam
neket evit pilla lan kroaz
pilla lann kroaz gand ho treid noaz. »

Anat eo bet dastumet gant Kervarker ur ganaouenn a galy d'an dispac'h. (Evit Abeozen, eo bet savet ar ganaouenn-se diwar-ben ar Bonnedoù Ruz !...)

GWELLAAT PE SEMPLAAT ?

Iskis eo gwelet penaos eo bet adstumet yezh ar ganaouenn gant Kervarker. Lennet e vez an dornskrid :

« tan ru war gwizien ar gwirioù ! »

ha lakaet el levr :

« tan ru war botred ar gwirioù. »

Lennet ho peus dija :

« neket evit pilla lan kroaz
pilla lan kroaz gand ho treid noaz. »

ha dent eo el levr :

« neket evit pilla lan glaz
pilla lan lan kriz gand ho treid noaz. »

An doareoù kavet en dornskrid, da laret eo, e genou botaouer Berien a oa gwelloc'h, koshoc'h, tostoc'h ouzh doareoù barzhonegoù keltiek kozh. Memes tra evit

« ken a strinko an de »

deut da vezañ :

« ken na vezo de. »

Hag ur poz a zo bet lakaet etre daou poz dastumet :

Kent ann de keffont trouz ha kann !
Nini hen toue mor ha taran !
Nini hen toue stered ha loar !
Nini hen toue env ha douar !

Un doare iskis da gomz !... Ijinet gant Kervarker, kredabl, evit lakaat an dud da grediñ e oa ue ganaouenn kosoc'h.

Brav eo dimp, memes tra, gouzout penaos e oa derou ar c'hantved diwezhañ bev e-touezh ar bobl vihan e Breizh Izel kanaouennoù ken kalet a-eneb ar galloud, a-eneb ar pennoù vras hag o vevelien. Brav eo ganimp gout n'en deus ket Kervarker ijinet ar Barzhaz Breizh. Ha keuz ganimp ivez o kwelet anezhan o « wellaat » kanaouennoù poblek... en un doare kontrol-mik.

Ha ma vefe moulet bremañ notennoù Kervarker evel ma'z int ? Da lavaret eo nemet an tammou dastumet gantañ, hap e « welladennoù ». En ur stumm tostoc'h d'an orin poblek.

TRELEGER.

C'HOARZHIN...

E Gwened, ur jeneral a oa deut da welet ar soudarded. Tremen a ra dirak ar re nevez, tud yaouank. Hag e gav mat komz gant unan bennak eus ar re-se, hegarat-kenañ, evel just, evel ur gwir jeneral eus Arme Bro-C'hall.

— Ha, te, ma mab, penaos 'mañ ar bed ganit ?

Ar soudard yaouank a oa sebezet, fromet ; n'ouie ket mui petra respont. N'ouie ket petra d'ober : pe c'hoarzhin pe leñvañ. A-benn ar fin e teu kalon ennañ, hag e lar gant hardt zhegezh :

— o... Te... Te... Ma zad. Ma zad... Pegem laouen e vo ar vamm pa gleyo an dra-se... Ugent vloaz 'zo, emañ-hi o klask ac'hanout !

KLEVET HA LENNET

* War niverenn 1 a **OXYGENE-BRETAGNE**, kelaouenn miziek an **SEPNB** (*Société pour la protection et l'étude de la nature en Bretagne*) e vo kavet ur pennad e brezhoneg : « *Aber al Liger kondaonet d'ar marv* »... *Farsus awalc'h, peogwier ar pennad-se a zo sinet : Kreizenn SEPNB an Naoned !*

* War niverenn C'hwevrer **POURQUOI ?**, *Kelo'ngelaouenn miziek al « Ligue française de l'enseignement » e vo kavet — e galleg — ur pennad hir (15 pajenn) ha skeudennet brav : « Comment peut-on parler breton ? », sinet Michel Tricot. Un pennad eus ar re gentañ evit sklerijennañ ar gallegerien war kudenn ar brezhoneg.*

DOSSIER :

LA CHASSE

Trop de chasseurs

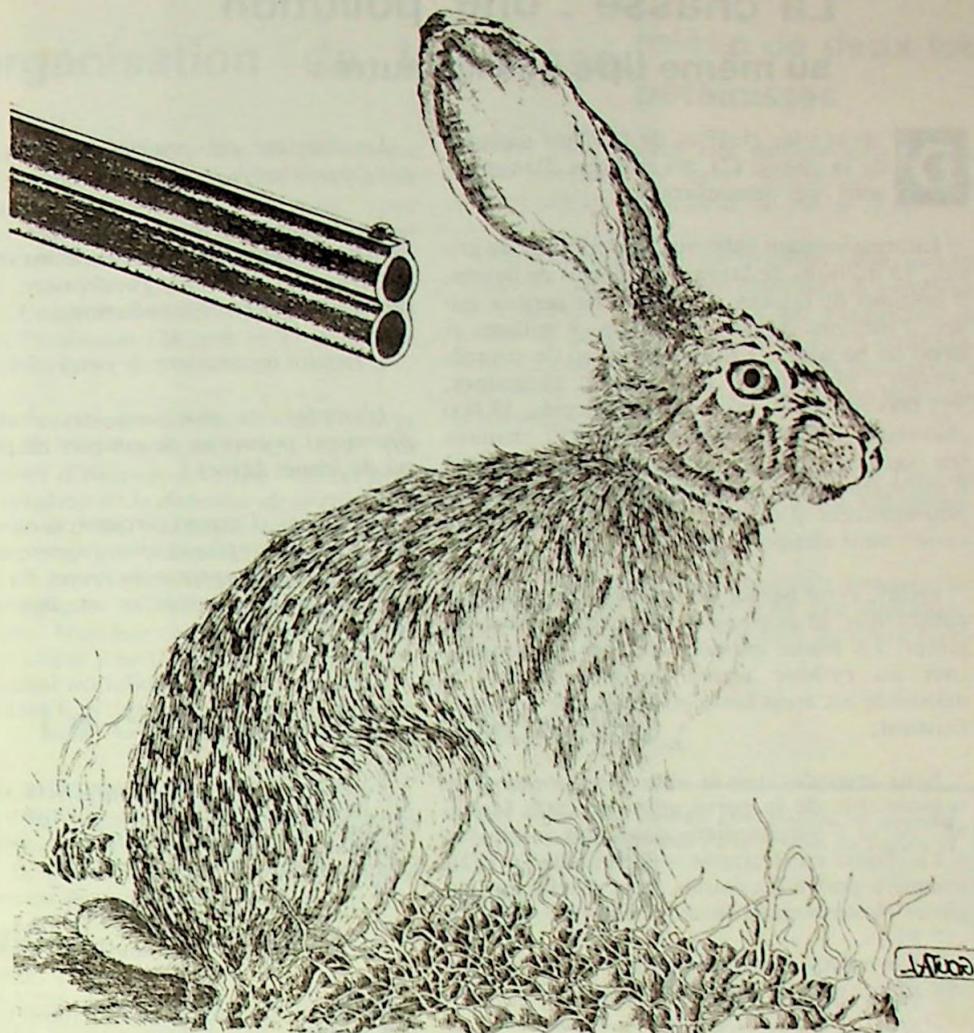
DEPUIS quelques années la chasse est l'objet de vives critiques, souvent fort justifiées...

Pourtant cette activité est loin de décliner et il serait bon de considérer l'importance du phénomène, en France et en Bretagne.

Selon les dernières statistiques, il y avait pour la saison 1977-1978, 2 065 000 chasseurs sur tout l'hexagone ; en Bretagne pour la même saison 119 692 chasseurs ; la France totalise à elle seule 40 % des permis de chasse délivrés en Europe, alors qu'elle ne représente que 9 % de la population et 5 % du territoire.

Si l'on estime généralement qu'un bon équilibre peut être obtenu par une superficie de 50 ha par chasseur, on s'aperçoit par un rapide calcul, qu'avec les proportions un chasseur pour 26 ha en France et un pour 28 ha en Bretagne, nous sommes dans une situation particulièrement critique.

Il est tout de même paradoxal de constater



que c'est depuis l'époque de la révolution industrielle, période qui va transformer radicalement l'usage de la chasse et des procédés utilisés, que le nombre des chasseurs a décuplé, alors qu'au même moment la faune décroissait.

D'ailleurs certains chasseurs n'hésitent plus à affirmer qu'ils sont devenus trop nombreux, que la pression cynétique actuelle est catastrophique.

Mais la chasse c'est aussi beaucoup d'argent :

— un budget d'un milliard et demi de francs lourds par an (évaluation 1972, d'Hubert Balédent).

Une partie de ce budget est public (1) : les chasseurs payant une taxe qui les autorise à prélever du gibier. Par l'effet du système corporatif cet argent leur est d'ailleurs pour l'essentiel réservé, de sorte qu'ils le gèrent dans leur propre intérêt.

Mais n'oublions pas que la chasse est également une institution, un droit démocratique obtenu par la Révolution de 1789, comme se plaisent à le rappeler les défenseurs de la chasse. Evidemment on pourrait s'interroger, savoir où finit la démocratie et où commence le respect de l'équilibre de la nature ? Mais dans ce domaine la réflexion morale n'intervient pas toujours. Car la chasse représente aussi un groupe de pression non négligeable.

Les sociétés de chasse communales, regroupées en fédérations départementales, puis en régions cynégétiques et au stade national avec le Conseil supérieur de la chasse, constituent en effet un pouvoir occulte pesant fortement sur certaines décisions départementales (que cela concerne le périmètre de certains parcs nationaux (Camargue...), ou l'obtention de tolérances, défiant toutes les lois sur la protection des espèces - pour exemple ; au printemps 1969, dans le Médoc, où le ministre de l'Agriculture de l'époque (Robert Boulin) avait annoncé son intention de ne pas autoriser la destruction des tourterelles ; l'intervention de personnages influents, et les démonstrations de force de quelques centaines de chasseurs à Lesparre, le firent revenir sur sa décision).

Autopsie des motivations

CHA dit quelles sont les motivations des chasseurs compte tenu que cette activité n'est plus une nécessité vitale.

Bien sûr la plupart des « pratiquants » invoquent le fameux bol d'air, ce plaisir de la marche à travers la campagne ; d'autres plus emphatiques comme J.-M. Callen (Défense de la chasse n° 4) parlent de « ces joies intenses faites d'air pur et de vent caressant les cimes des arbres séculaires... » On évoque aussi la balade avec les copains ; regarder et écouter travailler les chiens ; très rares sont ceux qui parlent de « tirer » le gibier, par pudeur peut-être...

Il ne faut pas non plus en écarter un aspect sociologique important qui fait que la chasse dans certaines régions est le seul loisir offert aux ruraux (même si ceux-ci ne représentent que 12 % du nombre global des chasseurs).

La chasse revêt différents aspects, et il n'est pas question ici de faire l'amalgame entre toutes les méthodes de chasse. Car sans ignorer les massacres des migrateurs dans le sud-ouest (chassés en mai depuis des miradors, malgré

l'interdiction) des palombes dans les cols Pyrénéens (au fusil et au filet), la chasse intensive au gibier d'eau en baie de Somme, en Sologne et en Camargue, ou les abus de toutes sortes (comme le carnage d'animaux protégés, tels l'Huitrier-Pie et le Pluvier doré, en baie du mont Saint-Michel)... la Bretagne est surtout caractérisée par trois types de chasses :

— la chasse « banale » au gibier des plaines, des landes et des bois (lapins, lievres, faisans, perdreaux, ramiers) ;

— la chasse au gibier d'eau (canards, foulques, bécassines...) ;

— et celle au gros gibier (chevreuils et sangliers) en battue (*) sans plan de tir précis, donc très expéditive.

La chasse à courre par contre, a très peu d'adeptes dans notre région.

(*) La battue d'ailleurs, est considérée comme la moins sportive et la plus meurtrière des chasses, elle est très pratiquée en Sologne et dans la région parisienne.

La chasse : une pollution au même titre que les autres

D'APRES les chiffres de l'Office national de la chasse (2), 80 millions d'animaux sont tués annuellement.

Impressionnant tableau : 26 millions de grives, 13 millions de lapins, 3 millions de lièvres, 7 millions de faisans, 5 millions de perdrix grises, 2 millions de perdrix rouges, 8 millions et demi de bécasses, 1 million et demi de canards colvert, plus d'un million de bécassines, 557 000 foulques. Ajoutez 6 000 cerfs, 58 000 chevreuils, 37 000 sangliers et 2 850 chamois (en sachant que cet inventaire est constitué d'estimations moyennes, compte tenu des pourcentages d'erreur en plus ou en moins, concernant chaque espèce).

Hélas, cette hécatombe ne signifie pas pour autant que la campagne française regorge de gibier. La faune indigène ne peut se reconstituer au rythme actuel de prélèvement, la demande est trop forte et dépasse le potentiel existant.

Sans compter que la chasse n'est pas seule responsable de la persécution de cette faune. M. de la Fourchardière dans son étude sur « La chasse en Bretagne » (Pen ar Bed n° 52), énumère parmi les causes de la raréfaction du gibier (hormis donc la chasse) :

« La modification du milieu — Arasement des talus, surtout défavorable au gibier à poil (...) »

Repeuplement

UNE faune raréfiée, des chasseurs en surnombre, et une pression sur le gibier trop forte pour lui permettre de maintenir sa pérennité, il devient donc nécessaire de compenser ces profondes lacunes.

Alors avant chaque ouverture les sociétés de chasse « repeuplent ». C'est-à-dire qu'elles réintroduisent dans la nature des animaux censés être sauvages, mais qui en fait ne sont rien de plus que des animaux d'élevage, incapables de se défendre ou de trouver leur nourriture dans un milieu qui leur est devenu étranger et hostile.

« ... Certains élevages produisent jusqu'à un million d'animaux-gibier annuellement. Elevés en batterie en usine, aux granulés comme de décaires veaux aux hormones. Incapables de différencier un grain de blé d'un grain de maïs les jours de lâchers. La plupart sont ébecqués dans les élevages pour éviter les blessures, pas facile après, de manger les graines. Une grande partie ne vole pas, et il faut les tirer à la patte (c'est-à-dire à terre comme les lapins)... » [4].

Evidemment ces animaux impuissants sont la proie facile des rapaces, des chiens, des chats et des carnivores sauvages (les nuisibles en langage cynégétique). Ce qui fait recommander à E. Vidon dans l'encyclopédie de la chasse (Librairie Larousse) : de ne lâcher ce « gibier » « que sur un terrain débarrassé, autant que faire se peut, des rapaces et des nuisibles ».

Le drainage des prairies humides, néfaste aux bécassines (...)

La densité du réseau routier — chaque hameau, chaque ferme isolée étant désormais desservie par une route goudronnée, les voitures peuvent circuler rapidement (...)

L'emploi inconsidéré de pesticides (...)

L'emploi de machines de récoltes, qui détruisent beaucoup de couvées de perdreaux ou de jeunes lièvres (...)

Les bangs d'avions (incidences sur les couvées (...)) et l'emploi comme engrais, de fumier de poules, propagateur de toutes les maladies communes aux volailles et aux oiseaux-gibiers ».

Ajoutons à cela la pollution industrielle et urbaine, le remembrement et l'ensimement des terres.

La chasse dès lors peut apparaître, comme le dit Bernard Groslier (3) [Combat Nature n° 26], comme une pollution au même titre que les autres ».

Nuisibles !

On pourrait dès lors comprendre que là aussi « l'animal-homme-chasseur » désire rester le maître. Et que pour se faire, ce super-prédateur doit éliminer toutes les espèces rivales. Même si ces dernières sont réellement régulatrices, et seraient à même, en harmonie avec la présence humaine, d'assurer un judicieux équilibre biologique.

Car la traque aux « nuisibles » prend souvent des allures de tueries, dont l'intérêt financier n'est pas exclu (Foire à la sauvagine de Guingamp).

A titre d'exemple, en 1968 la Fédération de chasse des Ardennes annonçait la mise à mort de 3 000 renards, 1 034 belettes et hermines, 455 fouines, martres et putois, 239 chats sauvages et haret.

Les procédés employés sont nombreux : déterrage (à l'aide de fox-terriers en général), le gazage, au terrier également (il est à noter que la plupart des gaz employés [5] faisaient office durant la guerre 14-18). Le piégeage, et l'appât empoisonné qui attrape indistinctement victimes innocentes et présumées coupables.



L'organisation de la chasse relève de deux lois pétainistes

Certes les raisons invoquées ne manquent pas : la rage (sa psychose est partout), et le renard en fait cruellement les frais ; la protection des poulaillers et la destruction du gibier.

Mais qu'en est-il des ponctions effectuées par ces petits carnivores, comparées aux hécatombes engendrées par les hommes et les revers de leur progrès ?

On peut alors s'interroger sur le bon sens de ce protecteur de la nature qui serait le chasseur : un exemple dans le Finistère, le quotidien *Ouest-France*, région de Carhaix, titrait le 7 décembre 1977 :

« **INQUIETANTE PROLIFERATION DU RENARD** : les chasseurs et les exploitants agricoles sont unanimes : le renard prolifère de façon inquiétante dans nos campagnes. Si sa présence se manifeste aux abords des fermes, où il traque le poulet « sportif » (...) les dommages qu'il cause au gibier sont également considérables. Le faisaneau, comme le perdreau et la lapereau composent l'essentiel de son menu. Les protecteurs de la nature (et il y en a parmi les chasseurs) s'accordent pour reconnaître qu'il devient urgent de prendre des mesures ».

Huit jours plus tard, le 15.12.77, le même journal titrait pour la même région de Carhaix :

« **TROP DE LAPINS A POUULLAOUEN DE CARHAIX**. Heureux chasseurs de Poullaouen prétendent peut être certains en apprenant que le lapin foisonne dans la campagne de FRAU (...).

Les exploitants agricoles affiliés au syndicat communal ont signalé au cours de leur assemblée générale lundi soir, des dégâts considérables causés aux cultures.

Nantis des autorisations indispensables, les responsables de la société de chasse lancent un appel à tous leurs adhérents pour participer dimanche prochain à une battue...! »

Edifiante conception du rôle de régulateur de la nature !

En fait la machine est dérégulée, après avoir diminué des maillons indispensables à la chaîne animale, et détruit presque complètement certaines espèces, le chasseur est amené pour son usage, à substituer à une faune sauvage diversifiée, un petit groupe d'espèces semi-domestiquées, dont il veut être le seul arbitre.

Mais celles-ci non adaptées, introduites artificiellement dans un cycle naturel, lui-même perturbé par la mutation technocratique, entraînent bien souvent de profonds désordres biologiques.

Le choc en retour de l'apprenti-sorcier.

ALORS que la faune est un patrimoine commun qui ne saurait être livrée à une seule catégorie d'utilisateurs, pour avoir son mot à dire sur son entretien il faut pourtant être titulaire du permis de chasser.

En fait l'organisation de la chasse relève de deux lois Pétainistes (28 juin et 27 décembre 1941).

D'après la section « ministère » du syndicat national de l'environnement C.F.D.T. (6) « ...le mode d'élection à scrutin indirect protège les membres de la direction de la chasse (à tendance tout à fait réactionnaire). Ces dirigeants ont fini par admettre, parmi les 32 membres de leur conseil national de la chasse, deux scientifiques et deux représentants des associations. Mais leur choix par l'Administration laisse rêveur : ne siègera qu'un seul repré-

sentant authentique des associations, à côté d'un directeur de parc zoologique et d'un ancien ministre (chasseur lui-même !).

Actuellement la loi du 10 juillet 1964, dite loi Verdeille, autorisant les chasseurs à pénétrer, et à détruire le gibier sur les propriétés de moins de 20 ha est soumise à forte contestation. Le code rural stipule en effet que nul n'a le droit de chasser sur le bien d'autrui sans son consentement.

Il est tout de même surprenant de faire se chevaucher deux procédures aussi antagonistes.

Dans l'ensemble de la péninsule armoricaine pourtant, cette loi Verdeille est peu appliquée, étant mal adaptée à la structure de notre territoire.

La contestation s'amplifie

MALGRÉ l'attitude bienveillante de la loi et de certains législateurs, malgré la toute puissance du Conseil supérieur de la chasse, depuis plusieurs années le mouvement de contestation s'amplifie.

Un sondage publimétrique, réalisé les 16 et 17 février 1978, et publié dans le *Quotidien de Paris* (23.2.78), laissait apparaître que 47 % des Français étaient hostiles à la chasse telle qu'elle se pratique actuellement, mais mieux que cette réponse à une question somme toute assez ambiguë, un aspect du sondage est autrement plus révélateur, nous le reproduisons ci-dessous car il fait ressortir un souci encore plus pressant d'une bonne gestion de la nature et de la faune...

Qui selon vous devrait être associé en priorité par les pouvoirs publics à la gestion de nature et de la faune ?

- * Les associations pour la protection de la nature 31 %
- * Les associations de chasseurs 6 %
- * Les deux à part égale 50 %
- * Autres réponses 3 %
- * Ne se prononcent pas 11 %

...Et met en lumière un point important, car quelles que soient nos convictions, nos colères ou nos passions, il ne serait pas bon de rechercher l'affrontement entre chasseurs et non-chasseurs. Certes les excès des uns provoquent souvent l'emportement des autres : mais il existe des chasseurs soucieux des lois, raisonnables dans leurs « prises », écœurés par les abus de leurs confrères, qui rebutés par des attitudes trop catégoriques de certains protecteurs de la nature, ont tendance à rester solidaires de ceux-là mêmes qu'ils qualifient par ailleurs de « viandards », de « tueurs » et autres « massacreurs ».

Il faut par tous les moyens rechercher à débloquer le dialogue, et si, comme l'écrivait G.-M. Villenave dans son *ENCYCLOPEDIE CYNEGETIQUE*, « tout chasseur soucieux de ne pas tolérer que telle ou telle espèce soit rayée de la faune de notre pays a le devoir d'associer ses efforts à ceux des protecteurs de la nature... », nous devons arriver, comme le proposait la Fédération française des sociétés de protection de la nature (7) : « à une modification profonde des lois et règlements de façon à :

1) Organiser des structures de gestion de la faune sauvage, où scientifiques, chasseurs et non-chasseurs seraient représentés à égalité à tous les niveaux.

Réponses	Favorable		
	Favorable	Défavorable	N.S.P.
Extension de l'examen de permis de chasse qui existe depuis deux ans et porte sur les règles de sécurité et les espèces protégées, non seulement aux débutants mais à tous les chasseurs	75	15	12
Possibilité pour les propriétaires non chasseurs d'interdire la chasse partout en France sur leurs terrains quelle qu'en soit la superficie	57	29	14
Interdiction de la chasse certains jours, le mercredi, le dimanche et pendant les congés scolaires	58	27	15
Arrêt provisoire de la chasse pendant 3 à 5 ans pour favoriser le retour à l'équilibre de la nature et la reproduction des animaux	57	30	13
Interdiction de la chasse à courre	63	24	13
Interdiction des compétitions de tir sur des pigeons vivants	77	13	10

Signez ! Faites signer tous vos amis !

Cette pétition demande :

- la protection de la belette, de l'hermine, du putois, de la martre, de la fouine, du blaireau, du chat sauvage
- l'interdiction du piégeage, du gazage, des empoisonnements...
- l'arrêt de l'inutile massacre des renards (comme déjà décidé en Allemagne)

Pour s'en procurer ou se renseigner, écrire à : CAMPAGNE NATIONALE ... (voir vignette ci-jointe),

L'Épine Noire - Boul-t-aux-Bois 08240 Buzancy



2) Subordonner la délivrance de tous les permis, à une vérification des connaissances biologiques (examen obligatoire pour les chasseurs).

3) Asseoir le prélèvement de gibier sur des études et des inventaires permanents.

4) Laisser aux propriétaires non-chasseurs la possibilité d'interdire la chasse chez eux.

5) Donner la priorité à la conservation et à l'aménagement des milieux favorables à la faune sauvage dans les budgets cynégétiques.

6) Arriver à supprimer tout commerce de gibier vivant, mort ou transformé, priorité étant accordée aux espèces migratrices et aux espèces rares. Au repeuplement artificiel doit se substituer une bonne organisation du terri-

toire (réserves) et du prélèvement (plan de chasse).

7) Moderniser et distinguer très nettement de la chasse, la limitation des espèces qui posent des problèmes aux activités humaines.

(1) Environ 16 milliards anciens pour 1972.

(2) Pour la saison 1974-1975.

(3) Président de l'Association pour la Défense des droits des non-chasseurs et le respect du patrimoine naturel, et l'un des animateurs du R.O.C. (Rassemblement des Opposants à la Chasse) : mouvement créé en avril 1976, pour lutter contre la chasse et en dénoncer les abus.

(4) Bernard Groslier - Le Sauvage N° 58.

(5) En particulier la chloropierine.

(6) Courrier de la Nature, N° 55.

(7) Combat Nature N° 26.

BIBLIOGRAPHIE

- *Contre la chasse chez Stock* de M. Le François.
- Dossier « Nuisibles » édité par l'Épine Noire des Ardennes. On peut se la procurer au prix de 15 F à l'Épine Noire - Boult-aux-Bois 08248 Buzancy. Dossier concernant la description, la vie, les mœurs et tous les arguments de protection en faveur des animaux dit « nuisibles ».

• « La Hulotte », 27 F pour 10 numéros (ce ne vaut pas le coût de s'en priver surtout que les dessins sont extra).

La Hulotte publie un supplément breton « Ar Gaoen », Jean-Marc Hervio et Josette Gueguen, Ecole de Locquettret (29).

Voilà pour ce qui est des contes mais c'est aussi très intéressant de lire « Le Chasseur Français ».

— *Amis des Renards et Autres Puants* (A.R.A.P.), 50 rue Molitor 75016 Paris.

— *Combat Nature* BP 80 - 24003 Périgueux Cedex.

— *Amis de la Terre*, 113, avenue de Choisy - 75013 Paris.

— *R.O.C.* (Rassemblement des Opposants à la Chasse), 173, rue du Faubourg-Saint-Antoine - 75011 Paris.

Dossier préparé et illustré par GOUTAL

agriculture

Quel combat doivent mener les éleveurs bretons et les syndicalistes paysans ?

Nous publions ci-dessous une lettre reçue en réponse à l'article critique de J. Guénaen sur la manifestation de Pontivy et l'union sacrée contre les montants compensatoires. Pour Guénaen une mobilisation trop large et démagogique risque de diluer les véritables problèmes de la structure des exploitations et de la maîtrise par les producteurs de l'utilisation commerciale du produit. Pour A. L., qui lui répond, le mouvement syndical paysan doit tenir compte de la réalité internationale et du niveau des mentalités.

Chers amis,

Suite à l'article de J. Guénaen, publié dans le premier numéro de la nouvelle formule « Vivre au Pays », je vous adresse quelques réflexions personnelles.

Cet article soulevait des ambiguïtés dans l'opposition syndicale agricole de l'Ouest, suite à la manifestation du 8 novembre à Pontivy. Si certaines des remarques exprimées dans cet article me paraissent justes, d'autres me le semblent moins, ou tout au moins insuffisantes pour bien situer le contexte et les contraintes dans lesquels se situe ce combat, ainsi que les enjeux.

— D'abord, que l'auteur se rassure. A l'intérieur du fameux Comité de sauvegarde de l'élevage créé au lendemain de Pontivy, un certain nombre de syndicalistes ne considèrent pas cette alliance passagère, comme un alignement sur certains gros produits libéraux, ni ne sont prêts à brader le fondement de leur engagement syndical. A l'intérieur de ce groupe, ou de ces groupes, chacun à son niveau, chaque courant conserve sa propre originalité, bonne ou mauvaise !

— Sans vouloir faire une mauvaise comparaison, il se trouve que dans le syndicalisme comme en politique, les contraintes de la réalité, les enjeux, amènent à des positions tactiques ou stratégiques, pas toujours faciles à comprendre.

Et malheureusement le purisme en la matière n'amène pas toujours de meilleurs résultats !

— L'opposition syndicale organisée est encore minoritaire, les paysans au « sommet » comme à la « base » pas toujours clairs et déterminés, la FNSEA et le CNJA encore tout puissants, etc...

Tout cela fait que les belles considérations militantes avancées ne sont pas toujours faciles à pratiquer dans les organisations ! Quant à l'extérieur ça ne marche pas mieux ! Alors si l'on supprime l'opposition à l'intérieur de la FNSEA et du CNJA, que restera-t-il dans quelques années pour défendre l'agriculture, particulièrement dans notre région, et influencer sur la politique agricole ? Car contrairement à ce qu'a dit J. Guénaen, il y a quand même chez un certain nombre de militants « dissidents » une réelle volonté de défendre le revenu des agriculteurs, de sauvegarder l'élevage, le travail et l'emploi dans notre région, et proposer un autre type de développement.

Il ne s'agit quand même pas de simples divergences tactiques ou secondaires...

— Si Guénaen pense que la gauche syndicale ne pourra pas compter sur les troupes de Pontivy, la masse des 10 000 manifestants, pour des objectifs plus précis, il a peut-être raison !

Mais c'est bien là le problème. Comment compte-t-il faire autrement ? Qui en est responsable, si les paysans ne sont pas politiquement avancés ? Ce n'est pas en coupant, en se marginalisant que la prise conscience se fait !

— La manifestation de Pontivy et les actions syndicales actuelles, se justifient car la crise de l'élevage profite aux accapareurs :

- d'une part aux pays à monnaie forte qui investissent à tour de bras depuis années ;
- d'autre part à certains des gros producteurs de chez nous qui pourront amortir le choc, et repartir ensuite pour grossir encore davantage.

Et pendant ce temps là chez nous : chômage, exode, etc.

Ce n'est malheureusement pas la surenchère des slogans, à l'intérieur du combat le plus large possible des paysans exploités, qui pourrait donner un meilleur espoir de s'en sortir aux éleveurs actuellement en difficulté.

— Cela n'empêche pas bien sûr qu'au-delà des objectifs urgents, l'engagement syndical, c'est aussi la lutte pour vivre et travailler au pays dans des conditions normales, avec des prix garantis fonction des coûts de revient jusqu'à certains quantums, avec un développement harmonieux et raisonné de l'ensemble des agriculteurs, en favorisant l'installation du maximum de jeunes, etc.

Mais cela ne serait que de la littérature si les organisations syndicales progressistes n'essayaient pas de répondre coup par coup aux grands problèmes de l'actualité agricole, de prendre dans la mesure du possible en charge les problèmes concrets des paysans exploités, de donner une audience maximum aux luttes paysannes, etc.

Cela dans un contexte difficile, bourré d'ambiguïtés. Mais il y a autant besoin de se serrer les coudes entre militants et paysans exploités, que de polémiques sans fin sur la pureté ou la dureté de tel ou tel militant, de tel ou tel responsable, ou de tel ou tel courant...

A. L. (Morbihan).

Le processus d'érosion des sols, perceptible en Bretagne depuis plusieurs années, s'accélère et il devient urgent d'en dénoncer les origines et les conséquences.

Si les travaux connexes au remembrement en sont le facteur principal, il ne faut pas sous-estimer d'autres causes, elles aussi liées à une brutale évolution des techniques agricoles.

En l'absence d'étude scientifique systématique sur ce phénomène, nous en sommes réduits à des observations, toutes convergentes et seuls ceux qui ont intérêt à nier les conséquences désastreuses des aménagements réalisés au mépris des règles élémentaires de l'écologie, de l'hydrologie et de la pédagogie refusent d'admettre l'évidence.

Il ne s'agit pas seulement des technocrates qui depuis vingt ans ont voulu adapter le massif armoricain aux exigences d'un machinisme agricole conçu pour le middle west ou les grandes plaines du nord de l'Europe, il s'agit aussi de tous ceux qui « vivent » de cette « opération » en particulier certaines entreprises de travaux publics et de travaux d'aménagement rendus nécessaires par l'importance des opérations connexes au remembrement : arasement des talus, destruction et création de chemins ruraux, recalibrage, rectification, désouchage de rivières...

Si l'arasement des talus constitue le facteur le plus évident et le mieux connu, il faut en effet prendre en compte :

— l'utilisation d'engins de plus en plus lourds qui « damment » la terre, compactent le sol et en modifient profondément la structure : on commence à parler d'une pression maximum par cm², selon la structure et la composition des sols, mais avant que l'agriculteur puisse changer d'engin en changeant de champ... Pour l'heure, sur ces sols compactés et qui en arrivent à ressembler à de la terre battue, l'eau s'écoule de plus en plus vite engendrant une érosion hydrologique considérable ;



Erosion d'un champ de blé - Pont-Scaudé - J.C. - P. 25.12.78.

— les cultures laissant le sol à nu de longs mois, soit au cours de la croissance des plantes, soit après la récolte, sont également en cause, principalement depuis que l'utilisation massive d'herbicides supprime tout couvert végétal. La culture de maïs apparaît sur ce point, comme lourde de conséquences.

Tous les phénomènes étant liés, il importe aussi de prendre en compte l'utilisation intensive des engrais qui modifient la composition chimique des sols et donc leur stabilité.

Les modifications apportées à la richesse humique des sols jouent également un rôle sur la circulation de l'eau et la cohésion de la structure. Des pédologues pourraient, sur ce point, nous apporter d'utiles précisions.

Enfin, la culture le long des lignes de pente et non selon les courbes de niveau a un effet dévastateur.

En supprimant les talus à contre-pente, on a créé des parcelles dont le grand axe (le plus « économique » à travailler avec les engins) est souvent dans l'axe de la pente. A la moindre pluie, chaque sillon (blé, maïs, pomme de terre...) se transforme instantanément en rigole qui draine vers le bas de la parcelle des quantités considérables de terre, mais aussi... d'engrais et de produits chimiques. Ne dit-on pas que 20 à 30 % des nitrates se retrouvent ainsi dans nos rivières ?

Les conséquences de ces phénomènes sont de plus en plus évidentes mais là encore ceux qui ne veulent rien savoir tentent de tourner en dérision le souci de ceux pour lesquels la terre est un capital, non un outil. Ainsi à un ami posant à un ingénieur de la D.D.A. du Morbihan une question sur l'érosion, lors d'une réunion d'information préalable au remembrement de Burbry, s'est-il entendu répondre : « L'érosion, j'ai connu ça à Madagascar ! »

Les pilotes qui survolent le littoral breton en surveillant les dégazages clandestins de certains pétroliers, eux, ne s'y sont pas trompés : constatant, après chaque grande pluie, la couleur jaune terreuse de la côte à proximité des estuaires, ils ont baptisé le phénomène : « L'ouedification des rivières bretonnes » !

Les rivières paient en effet un tribut de plus en plus lourd à l'aveuglement des hommes.

L'érosion colmate les frayères à salmonidés et envase les zones de sable et de gravier qui sont les zones de croissance de ces poissons.

L'eau, de plus en plus chargée en nitrate, s'eutrophise et commence à poser des problèmes de santé redoutables.

Les crues sont de plus en plus violentes.

Les « à-sec » de plus en plus prolongés.

Qu'importe, les « remèdes » existant :

- on créera des piscicultures pour repeupler ;
- on traitera les plans d'eau eutrophysés au sulfate de cuivre ;
- on rendra limpide l'eau destinée aux consommateurs en utilisant pour le traitement de l'eau brute des doses de plus en plus lourdes et coûteuses de sulfate d'alumine ;
- on stoppera les crues par des barrages écrêteurs ;

on remédiera aux « à-sec » et aux pénuries d'eau par la création de grands barrages (L'A.P.P.S.B. (*) a recensé 24 projets ou avant-projets).

Quant à la diminution de la fertilité naturelle des sols qui se délient... ou se « débèurent », pour reprendre l'expression de certains agriculteurs, pas la peine non plus de s'inquiéter : les engrais chimiques y supplèront...

... Comme le drainage viendra aussi à bout de l'eau qui s'accumule dans toutes les parties basses. La « fuite avant » est à la mode : on préfère traiter les effets plutôt que de remédier aux causes. Il y a encore de beaux jours pour les « aménageurs », sauf bien sûr si l'on commence enfin à comprendre comme l'a écrit récemment le nouveau directeur de l'INRA, « que le modèle agricole de la CEE n'est plus adapté à la France » — et sans doute encore moins à la Bretagne !

J.-C. PIERRE
Président de l'A.P.P.S.B.

(*) L'A.P.P.S.B. : l'Association pour la Protection des Salmonides en Bretagne et Basse-Normandie, préoccupée par les conséquences de l'érosion des sols, sur la vie des rivières et sur l'augmentation du coût des traitements de l'eau supportée par les consommateurs, demande à tous les lecteurs de « Vivre au Pays » de la région de lui adresser toutes photographies noir et blanc et diapositives susceptibles d'illustrer ce phénomène (bien préciser le lieu ou a été pris le document ainsi que la date). Lui adresser également toutes coupures de presse à ce sujet : A.P.P.S.B. - 56530 QUÉVEN.



International

Petits et gros impérialistes

L'internationalisme prolétarien et plus particulièrement la solidarité des pays se réclamant du communisme subit de rudes coups en Asie. L'intervention du Vietnam au Cambodge pourrait difficilement se justifier au nom du socialisme, l'expédition « punitive » des Chinois au Vietnam pas davantage.

Nous avons reçu une déclaration du « comité de soutien au Kampuchéa » de Saint-Brieuc, et les « traits » que nous en publions ci-dessous pourraient nous convenir, du moins jusqu'aux deux dernières phrases. Dans ces deux phrases qui visent l'URSS, le comité de Saint-Brieuc a adopté intégralement les thèses chinoises selon lesquelles l'expansionnisme soviétique serait l'impérialisme le plus affirmé et le plus dangereux dans le monde actuel. Essayons de voir plus clair dans ces histoires d'impérialismes...

Au Cambodge, le Vietnam poursuit, par l'agression militaire et l'occupation de ce pays, un objectif politique précis : il desire diriger une « fédération indo-chinoise » regroupant le Vietnam, le Cambodge, le Laos (pays déjà occupé par le Vietnam). Mais cette agression du Vietnam appuyé par les Soviétiques et soutenue par les seuls pays de l'Est est largement condamnée dans le monde.

Cette agression est d'autant plus flagrante que le Cambodge et son gouvernement légal dirigé par le Parti communiste du Kampuchéa n'ont jamais manifesté de prétention territoriale vis-à-vis du Vietnam.

Les problèmes rencontrés par ce peuple de 75 à 78 ne se résoudre en aucun cas par l'occupation militaire vietnamienne et par la mise en place d'un gouvernement fantoche, le FUNK. Aucun argument quel qu'il soit ne peut justifier l'occupation d'un pays par un autre. Il faut s'élever contre l'atteinte à l'indépendance du peuple Khmer. Le Comité de soutien au peuple du Kampuchéa condamne l'agression vietnamienne et exige le retrait immédiat des troupes vietnamiennes du sol Kampuchéan.

Soutenir la lutte du peuple Khmer, faire échec à l'agression vietnamienne signifierait un coup d'arrêt éclatant à la politique hégémonique de l'URSS. Cette dernière super-puissance a lié le Vietnam à sa politique agressive et menaçante pour la paix du monde.

Comité de Soutien au peuple du Kampuchéa.

L'impérialisme dans le monde actuel se manifeste au moins sous deux aspects. Il y a d'abord l'impérialisme économique lié au capitalisme, qui consiste à piller les ressources des autres, à leur imposer des échanges économiques très inégaux, ou à profiter de leur bas niveau de vie et de salaires pour diminuer les coûts de production et conquérir les marchés. En ce sens, la Suisse est parmi les plus impérialistes, comme le montre le livre que nous avons déjà cité : une Suisse au-dessus de tout soupçon.

Il y a aussi l'impérialisme militaire qui peut bien entendu être lié directement au premier et dont les manifestations sont plus visibles. L'URSS en a donné de bons exemples à Budapest et à Prague, mais également le Vietnam au Laos et au Cambodge, Israël au Sinaï, la France au Zaïre, la Chine au Tibet et dans la définition de ses eaux territoriales au sud, qui englobent les archipels des Paracelse et des Spratley... et s'arrêtent à quelques milles de la côte des Philippines. Chaque fois que l'on va faire le vaudou chez un voisin plus faible, on est impérialiste. Ce serait le cas aussi de la Tanzanie en Ouganda actuellement, mais Amin Dada est tellement détesté que nul proteste.

Il y a tout de même un pays qui réunit les deux impérialismes dans leur expression la plus poussée : c'est les Etats-Unis. Ses interventions diplomatico-militaires, heureuses ou malheureuses, sont constantes (Vietnam naguère, Amérique centrale, Chili, Iran...) comme est constante sa pression économique sur le monde (intervention dans les prix mondiaux du café, du cuivre et de nombreuses autres matières premières, exportation de capitaux dans les pays à salaires plus bas, y compris l'URSS et aujourd'hui la Chine, etc.). A ce double impérialisme, les Etats-Unis ajoutent un impérialisme qui leur est propre : les privilèges exorbitants du dollar.

C'est pourquoi, quels que soient les intérêts stratégiques actuels de la Chine, le bon sens commande de considérer les USA comme les impérialistes en chef et le principal bastion de l'ordre capitaliste... Et où a bien l'impression que c'est avec leur permission que la Chine agit en ce moment au Vietnam.

Jacques Galaup.

RADIO - TELE - BREZHONEG

R.T.B., association bretonne d'auditeurs et de téléspectateurs pour la liberté d'expression, apporte son soutien total à la lutte des travailleurs de la Radio-Télévision (STP), dénoncée :

— le manque de moyens de production, de personnel, de crédits du centre FR3 Rennes ;

— le refus de donner à la langue bretonne sa place légitime à la radio-télévision (deux langues : deux poids, deux mesures) ;

— la centralisation étouffante et mutilante.

Exige :

— la création d'un véritable centre Radio-Télévision Bretagne diffusant des émissions destinées aux cinq départements bretons réalisés en breton et en français ;

— une gestion démocratique de ce Centre par le personnel technique et réalisateur, par des représentants de l'Administration, des mouvements et groupes sociaux représentatifs et par des auditeurs-téléspectateurs.

BZH - Oppression - Répression

Pour participer à la lutte contre la répression pour soutenir les Bretons emprisonnés et aider SKOAZEL, AREZUL, une brochure BZH-OPPRESSION - REPRESSION » vient d'être publiée avec des informations :

- sur la situation des détenus ;
- sur la Cour de sûreté de l'Etat ;
- le point de vue des divers comités antinucléaires bretons ;
- la position des syndicalistes CFTD de chez Eriesson.

Commander à : Yann Gourvès, bourg de Landeda, 29214 Lannilis.

Prix du numéro : 5 francs. Par envois groupés de plus de vingt numéros : 3 francs.

PAIMPOL : l'environnement

On se rappelle que les pommes de terre primeurs se sont mal vendues lors de la campagne de 1978. Pour protester contre la mévente, les paysans de la région de Paimpol en avaient déversé des tonnes sur les routes.

Que faire de ces pommes de terre quand on a dégagé les routes ? N'ayant trouvé aucune solution (et pourtant le problème se repose régulièrement), la préfecture et l'équipement ont décidé de les stocker dans des lieux où la pollution devait être limitée : à Paimpol dans une carrière située sur une colline. Des juillet les pommes de terre s'étaient transformées en un jus nauséabond et polluant qui occupait le fond de la carrière et s'infiltrait dans le sol... Mais avec les pluies de cet hiver, le volume en a beaucoup augmenté et maintenant un véritable ruisseau s'écoule vers la mer.

La carence des autorités départementales à ce sujet est patente. L'équipement propose de traiter le jus dans la station d'épuration de Paimpol. Une station d'épuration peut-elle traiter un tel jus ? Il est à craindre que non et que les substances chimiques qu'il contient (nitrate, ammoniac et sans doute solumine) se retrouvent à la mer. L'Association de défense de l'environnement du Goelo a demandé qu'il soit traité dans une usine spécialisée à Sandonville avec laquelle elle a pris contact. La municipalité s'est rangée à son avis...

De toutes façons, un problème demeurera et auquel il serait temps de s'attaquer : que faire des tonnes de pommes de terre primeurs invendues qui s'accumulent lors des années de mévente ?

Un groupe de globicephales — des cétacés qui peuvent atteindre cinq à six mètres — se sont introduits dans la baie de Paimpol. Plusieurs ont été trouvés morts en différents points de la côte... Or, il s'est rapidement avéré que ces animaux inoffensifs avaient été tués à coups de carabine par des pêcheurs, comme au safari. L'Association de défense et de l'environnement a déposé une plainte et une enquête est en cours.

Le comportement des pêcheurs de Bréhat qui ont ramené huit de ces cétacés au large est vraiment intelligent...

Montoir-de-Bretagne : contre des pratiques municipales droitières

L'élu PSU de la municipalité de Montoir-de-Bretagne est intervenu au Conseil municipal et par voie de presse pour dénoncer la procédure d'embauche d'un animateur socio-culturel : demandes d'embauche d'animateur non examinées et choix arbitraire d'une personne désirant « passer de l'animation sportive cantonale à l'animation culturelle ». Cela ne s'arrête pas là puisque la commission culturelle a reçu cette dite personne et pris des engagements en mettant le Conseil municipal le 13 décembre 1978 devant le fait accompli. Une pratique pour le moins surprenante : PC et PS largement représentés dans cette municipalité ont souvent reproché des faits semblables à l'ex-municipalité de droite. Aujourd'hui après avoir pris de bonnes résolutions, ils font de même et cherchent à étouffer l'affaire.



Dinéault -
Ty Vougeret

Contrôles abusifs

A Châteaulin : on s'est plaint dans la presse des contrôles d'identité trop fréquents...

La caserne s'installe, et tout autocollant suspect, toute barbe un peu broussailleuse, ou la fréquentation de bistros jugés subversifs à Dinéault font autant de cibles pour le « contrôle ».

Le renseignement, le fichage de « l'ennemi intérieur » se double d'un rôle de police politique et ce n'est pas d'aujourd'hui.

Il y a plus de deux ans, le 27 juillet 1976, j'ai vu débarquer d'une jeep deux gendarmes en treillis qui ont interpellé un consommateur occupé à écouter de la musique. « Suivez-nous... ». Interpellant à mon tour les gendarmes je leur ai demandé dans quel cadre ils agissaient : une enquête préliminaire ? Flagrant délit ? Commission rogatoire ?

L'un d'eux revendiquait la qualité d'officier de police judiciaire et prétendait agir à ce titre. Il en avait « le droit », me dit-il. Comme j'insistais, il me fut répondu : « spécial sécurité défense ». A ce moment là le jeune homme ainsi arrêté me dit que c'était le même scénario tous les deux jours depuis un an.

Or, on ne peut « vérifier l'identité » d'une personne que l'on connaît manifestement. La cour de cassation a confirmé l'inculpation du commissaire de Concarneau qui avait ainsi rédigé son rapport : « apercevons Salomon et N... les interpellons pour contrôle d'identité ».

Il faut savoir qu'il y a dans ce cas intervention illégale et séquestration arbitraire. Il ne faut pas hésiter à porter plainte contre ce genre de « contrôle ».

Yeunn Gourvès.

Répression contre les Basques

Des enseignants du lycée Ernest Renan à Saint-Brieuc s'adressant au gouvernement français et à l'ambassade d'Espagne s'élèvent contre la décision de supprimer le statut de réfugié politique pour les ressortissants de l'Etat espagnol résidant en France suivie d'une expulsion de sept militants basques remis aux mains de l'Etat espagnol qui les a torturés et de la mise en résidence surveillée à Valensole de 13 autres réfugiés basques.

A P P E L en faveur des familles des PRISONNIERS POLITIQUES BRETONS

Plusieurs dizaines de militants bretons sont actuellement détenus dans les prisons françaises, inculpés ou condamnés par la Cour de Sécurité de l'Etat, juridiction politique d'exception.

La plupart sont mariés et pères de famille. Leurs épouses brutalement privées de ressources doivent cependant assurer la survie du ménage et faire face aux frais de leur défense.

Cantonales : les candidats du P.S.U.-Bretagne

Notre présence électorale a été surtout sensible dans les grandes villes ces dernières années, que ce soit pour les municipales ou les législatives.

Nous avons décidé de profiter des élections cantonales pour reprendre pied dans les cantons ruraux et maritimes. Notre effort est évidemment proportionné à nos moyens et nous demandons à nos lecteurs de nous donner un sérieux coup de main financier en participant largement à la souscription que nous ouvrons.

Nos candidats sont tous représentatifs des luttes menées pour un socialisme autogestionnaire et écologique :

PONT-L'ABBE :

Guy LE RHU, 27 ans, marin-pêcheur bigouden, conseiller municipal à Saint-Guenolé Penmarc'h, militant syndicaliste. Il se bat contre la liquidation économique du Pays Bigouden. Pour vivre et travailler autrement au pays.

PONT-CROIX :

Jeanine MEY, 50 ans, professeur au CES d'Audierne, militante antinucléaire présentée par la section PSU-Bretagne du Cap contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff et ailleurs et pour la vie du Cap.

CROZON :

Henri HEFFAS, 57 ans, ouvrier du bâtiment, militant syndicaliste, réfractaire STO, se bat contre la militarisation de la presqu'île (Ile Longue), contre l'exode des jeunes et pour le développement du Pays.

LANNILIS :

Yann GOURVÈS, 31 ans, médecin, militant breton qui a pris une part active à la lutte contre la marée noire et contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Pornuoguer.

PAIMPOL :

Yves LE COLLEN, 27 ans, paysan-travailleur, soutenu par le PSU-Bretagne et par les militants autogestionnaires locaux. Depuis deux ans et demi, il participe activement à la lutte foncière de Coas-Frément. Une campagne axée sur la défense des emplois des ouvriers, des marins et des paysans mais aussi une campagne antinucléaire avec la participation de Jean Kergrist.

SAINT-MALO :

Henri DROGUET, 34 ans, professeur et actif militant syndicaliste d'une centrale ouvrière.

RENNES :

Michel THOMAS, 32 ans, ingénieur à la Thomson-CSI. Il se présente dans un des cantons Sud de Rennes, Rennes 7, qui regroupe une part importante de la ZUP Sud, grand ensemble de 12 000 logements, comme tous les habitants des ZUP en connaissance, et aussi sept communes périphériques dont Chartres-de-Bretagne où est implantée Citroën.

SOUSCRIPTION CANTONALES 1979

Pour soutenir la campagne du PSU-Bretagne pour le socialisme autogestionnaire et écologique :

Nom Prénom
Adresse Verse F
à Paul TREMONTIN, 4 rue Farigoul, 29200 BREST - CCP Rennes - 770-15 Rennes

CONCARNEAU :

Tout en regrettant de ne pouvoir cette fois-ci présenter de candidat, les militants du PSU de la section de Concarneau, afin d'affirmer la présence d'une nouvelle gauche autogestionnaire, écologiste et bretonne, appellent, dans un souci unitaire, à soutenir la candidature d'Yves Rouger, candidat breton, même si le parti auquel il appartient, par son centralisme, son productivisme et son ralliement tardif et prudent de l'écologie est encore loin de l'exigence autogestionnaire en Bretagne.

Skoazell Vreizh s'est donné depuis dix ans mission de les y aider. Son action exclusivement humanitaire, assurée par des bénévoles, ne peut se maintenir qu'avec l'aide de chacun en Bretagne. L'association n'est pas subventionnée et ne peut redistribuer aux familles que ce qu'elle reçoit de votre solidarité.

Faites parvenir vos chèques au nom de Skoazell Vreizh, aux adresses suivantes :

Ile-et-Vilaine : Pierre Roy, 29, rue Joseph-Turmel, 35000 Rennes.

Côtes-du-Nord : Serge Pineau, rue Suavert, 22440 Trémuson.

Finistère : Ronan Goarant, 34 bd Gambetta, 29200 Brest.

TRUGAREZ
Skoazell Vreizh.



TRAVAIL-S AU FEMMININ

Le 8 février, des femmes militantes au PSU, femmes de militants et sympathisantes, ont organisé dans le cadre du CRIFAS (centre Rennais d'Information et de Formation pour l'Autogestion Socialiste), une réunion sur « Travail-s au féminin ». Le but en était une discussion autour du travail professionnel et domestique des femmes, ce qui soulevait à la fois les problèmes des femmes dans un cadre professionnel, du rôle de parfaite ménagère qui lui est imposé, de la double journée, de la division sexuelle des tâches, etc...

Les hommes et les femmes pouvaient d'abord, pendant que passaient des disques d'A. Sylvestre, Mannick et P. Julien, regarder, voire, compléter ou rectifier des panneaux présentés sur les quatre faces de gros cubes. Ces panneaux dénonçaient en les illustrant les rôles qui sont imposés à la femme (femme fatale, bonne mère, fée du foyer) et à l'homme (virilité, solidarité) et la programmation de ces rôles dès la petite enfance. D'autres montraient le caractère sexiste des offres d'emploi et présentaient des femmes au travail.

L'une de nous a ensuite rappelé quelques chiffres essentiels :

— 14,5 % des femmes qui travaillent ne sont pas salariées. Ce ne sont que des « femmes de » agriculteurs, artisans, petits commerçants ;

— 65 % des femmes font partie des bas salaires (O.S., employées, personnel de service) ;

— ce sont les hommes qui sont, dans une proportion écrasante, O.S. et cadres supérieurs. Les femmes, dans la même proportion forment un prolétariat du secteur tertiaire (employées, personnel de service) ;

	F	H
agriculteurs	46 %	54 %
employés	64 %	36 %
personnel de service	78 %	22 %
cadres moyens	45 %	55 %
cadres supérieurs	23 %	77 %
O.S.	22,5 %	77,5 %

— le travail des femmes consiste donc dans sa majorité en des tâches répétitives, parcellaires, sans qualification et faiblement rémunérées ;

— actuellement, il y a 800 000 chômeuses. Devant ce chiffre, nous revendiquons le droit au travail pour les femmes et nous dénonçons le matraquage actuel qui incite les femmes à « à rentrer à la maison », et à laisser le marché du travail aux hommes. Les femmes, main-d'œuvre souhaitée en temps de prospérité économique deviennent des « voleuses d'emploi » en période de crise ;

— 1 femme sur 2 reste à la maison ainsi que seulement 1 femme mariée sur 3. On en trouve les plus fortes proportions chez les ouvriers (56 %) et les cadres supérieurs (58 %) pour des raisons évidemment différentes. Pour les unes, les charges d'enfants sont supérieures au salaire qu'elles pourraient avoir, tandis que les autres ont les moyens de se faire aider.

Après cet exposé, nous avons entendu une série d'interviews de femmes, travaillant à l'extérieur ou non, prof, femme de ménage, technicienne, etc., qui ont parlé de leur vécu : « grâce à mon bébé, j'ai pu m'arrêter », « il me dit que le ménage, c'est à moi de le faire », « quand on travaille, les contacts avec les gens sont différents » ou s'interrogent « est-ce que les femmes prennent du temps pour elles ? »

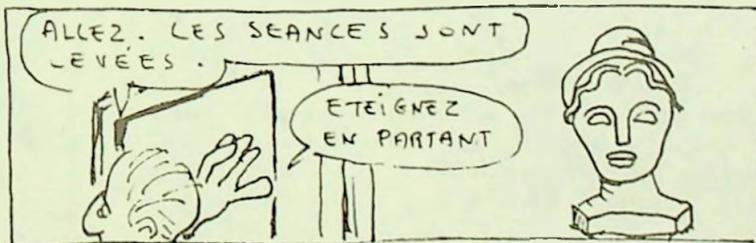
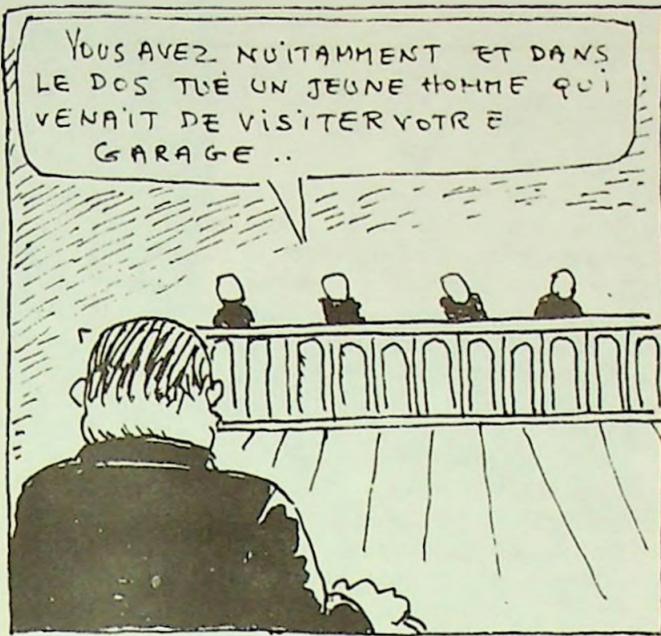
Nous souhaitons que les femmes et les hommes présents viennent continuer cette série d'interviews par leurs propres témoignages. Mais le débat prit une tournure et se polarisa en particulier autour du problème du salaire-ménager.

Les uns pour « dans le système actuel, le salaire est la seule solution pour donner une valeur à un travail », les autres contre « c'est bloquer la situation actuelle et confiner la femme dans son rôle de bonne », Par contre, tous étaient d'accord pour réclamer les 35 heures. En effet, « quel partage des tâches ménagères, lorsque le mari, ouvrier, rentre crevé le soir ? ». Mais un temps de travail plus court ne résoudra pas automatiquement le problème de la division des tâches. Il faut faire reconnaître le travail ménager comme un travail social et parallèlement il est nécessaire de changer les mentalités : pour cela, proposition, « il faut, sur le lieu du travail, puis dans les familles, mieux partager les boulots dévalorisés. Il faut qu'ils soient répartis et pris en charge par tous. Par exemple, à la fin de la réunion, que chacun range sa chaise ! ».

Enfin, cette réunion (malgré un débat un peu décevant dans l'optique qui était fixée) reste positive en particulier en ce qui concerne la confection des panneaux et du montage d'interviews. Tout d'abord, nous avons eu beaucoup de plaisir à les faire, et cela reste une matière intéressante que nous espérons bien réutiliser dans d'autres quartiers de Rennes et, pourquoi pas, dans d'autres villes.



(Lip au féminin)



La Bretagne

veut vivre

mais ...

sans chômage

sans préfets

et sans nucléaire



La classe ouvrière se réveille. Des journées de grève en Lorraine et dans le Nord. Mais en Bretagne aussi, comme dernièrement à Redon. Chez les pompiers, à la télévision et dans les banques ce sont des mouvements d'ampleur nationale : mais partout, même dans les petites entreprises, ce sont des mouvements de lutte de plus en plus nombreux pour la défense de l'emploi, pour des augmentations non hiérarchisées des salaires, pour la réduction du temps de travail.

Ainsi se trouvent réunies les conditions d'une offensive de masse. Et pour la première fois sans doute la mobilisation se construit à partir des régions. Ça vaut la peine — c'est du simple bon sens — de se remuer, notamment dans les syndicats, pour que l'idée s'impose à tous d'une marche sur Paris : Lorrains, gars du Nord, Occitans, Bretons tous marchant sur Paris, voilà qui donnerait plus de poids et de force à l'action ! Et ce ne serait pas une flambée de nationalisme, mais une avancée de la lutte des classes.

Car dire « nous voulons vivre au pays », ça ne veut pas plus dire « fabriquons breton » que « fabriquons français », ça veut dire que nous voulons produire pour nos besoins, ça veut dire que nous voulons du travail, bien sûr ! mais pas n'importe quel travail et pas n'importe où. Nous nous méfions des slogans : « obtenir l'indépendance nationale de la Bretagne » n'a pas plus de sens que dire comme d'autres : « défendre l'indépendance de la France ». Ce que nous voulons c'est décider nous-mêmes, là où nous sommes. C'est ce que nous voulons dire, au PSU, quand nous parlons d'une Bretagne socialiste et autogestionnaire.

Et ce ne sont pas les cantonales qui se préparent qui vont changer la face des choses. La droite proclame, comme d'habitude, qu'il faut choisir de bons gestionnaires : des gestionnaires du genre Barre, sans doute, on peut compter sur eux pour organiser le chômage, l'austérité pour la classe ouvrière et la restructuration industrielle. Les partis traditionnels de la gauche, le PS et le PC peuvent surtout à compter leurs voix. Face à la situation que nous venons de rappeler, c'est dérisoire. Nous, au PSU, nous interviendrons dans la campagne pour dire : « Ne laissons pas les préfets et les notables, qu'ils soient de droite ou de gauche, décider pour nous. Face aux travailleurs qui luttent nous affirmons qu'on peut créer des emplois, qu'on peut vivre et travailler autrement ».

La résignation fait place à la colère, mais le chemin est encore long, ce n'est pas encore l'espoir. La gauche traditionnelle ne nous donne guère que le spectacle lamentable de ses querelles. Le programme minimum à la télé a au moins l'avantage d'étaler un peu moins ces décisions et ces débats de politiciens. Il y a eu, et c'est vrai, un autre cirque ces derniers jours : Marchais est venu faire son tour de Bretagne. Etrange « Tro-Breizh » à la vérité ! Qu'est-il venu nous dire ? C'est pour parler des 35 heures, penserez-vous ? Pour nous dire avec précision, concrètement, dans quelles conditions, dans quels délais ou pour y parvenir ? Eh bien pas du tout ! Ce qu'il a dit de plus clair, c'est que la Bretagne ne pourra pas échapper au nucléaire.

Non décidément, l'espoir ne peut pas venir de cette gauche là. Il ne peut venir que du renforcement des mouvements autogestionnaires et écologiques, de leur capacité à peser efficacement dans le débat politique. Alors peut-être pourrions-nous sortir du marécage fangeux dans lequel les forces populaires se sont enlisées.